



## RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU N° 2022/192-1

Conformément à l'EN 13501-1 (2018)

Notification par l'État Français auprès de la  
Commission Européenne sous le n° NB 2401  
Règlement (UE) n°305/2011

A la demande de : GERFLOR SAS  
43, boulevard Garibaldi  
69170 TARARE  
FRANCE

Nom du produit : TARAFLEX MULTISPORT sur SPORISOL  
(Nouvelle appellation commerciale du rapport de classement  
2014/064-1 du 10/09/2014)

Description : Revêtement de sol sportif (famille EN 14904)  
(description détaillée au paragraphe 2)

Date d'émission : 23/06/2022

*Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.  
Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi.*

*La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
Il comporte 4 pages*

**1. Introduction**

Le présent rapport de classement définit le classement attribué au produit précité conformément aux modes opératoires données dans la norme NF EN 13501-1 (2018).

**2. Détails du produit classé****2.1. Norme produit**

NF EN 14904 (2006) « Sols sportifs – Sols multi-sports intérieurs - Spécifications »

**2.2. Description du produit**

« TARAFLEX MULTISPORT »: Revêtement de sol sportif PVC (famille EN 14904) ».

Pose : « TARAFLEX MULTISPORT » collé (colle acrylique GERTEC avec dépose de 150-200 g/m<sup>2</sup>) sur sous-couche « SPORISOL ».

Ensemble posé libre sur panneau de particules de bois non ignifugé classé C<sub>fl</sub> –s1, de masse volumique (680 ± 50) kg/m<sup>3</sup> et d'épaisseur (20 ± 2) mm.

Caractéristiques du revêtement de sol sportif « TARAFLEX MULTISPORT » :

Couche d'usage : PVC

Masse surfacique totale nominale : 3785 g/m<sup>2</sup>

Épaisseur totale nominale : 6,0 mm

Épaisseur nominale de la couche d'usure : 1,5 mm

Caractéristiques de la sous-couche « SPORISOL » :

Masse surfacique totale nominale : 1350 g/m<sup>2</sup>

Épaisseur totale nominale : 1,65 mm

**3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement****3.1. Rapports d'essai**

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T.	GERFLOR 43, Boulevard GARIBALDI 69170 TARARE FRANCE	RL 2014/364-1	NF EN ISO 9239-1
		RL 2014/364-2	NF EN ISO 11925-2

**3.2. Résultats d'essais**

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Résultats	
			Paramètres	Conformité avec les paramètres
NF EN ISO 11925-2	TARAFLEX MULTISPORT sur SPORISOL	6	Fs ≤ 150 mm	Conforme
Attaque de surface 15s d'exposition			Inflammation du papier filtre	Conforme

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Résultats
				Paramètres continus moyens
NF EN ISO 9239-1	TARAFLEX MULTISPORT sur SPORISOL	3	Flux énergétique critique (kW/m <sup>2</sup> )	5,7
			Production de fumées (% X min)	543,9

#### 4. Classement et domaine d'application

##### 4.1. Référence de classement

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 (2018)

##### 4.2. Classement

Comportement au feu		Production de fumée
C <sub>fi</sub>	-	s1

**Classement : C<sub>fi</sub> – s1**

##### 4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

« TARAFLEX MULTISPORT » posé collé (colle acrylique GERTEC avec dépose de 150-200 g/m<sup>2</sup>) sur sous-couche « SPORISOL ».

Ensemble posé libre sur support panneau de particules de bois non ignifugé de classe C<sub>fi</sub> – s1 et de masse volumique ≥ 510 kg/m<sup>3</sup>.

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

Revêtement de sol sportif « TARAFLEX MULTISPORT »

- Masse surfacique totale nominale : 3785 g/m<sup>2</sup>
- Épaisseur totale nominale : 6,0 mm
- Épaisseur nominale couche d'usure : 1,5 mm

Sous-couche « SPORISOL »

- Masse surfacique totale nominale : 1350 g/m<sup>2</sup>
- Épaisseur totale nominale : 1,65 mm

#### 5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

“Le classement accordé au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité par le fabricant dans le contexte du système 3 EVCP et du marquage CE sous couvert du règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 stipulant des conditions harmonisées pour la commercialisation des produits de construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne n'exige aucun processus, aucun mode opératoire, ni aucune étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Par conséquent, le laboratoire d'essais n'a joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, mais il détient toutefois les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai."

Pour la SARL C.R.E.T.  
Le Directeur Technique  
Marc WELCOMME



*Fin du rapport de classement*